

2014

L'explication des quatre règles n°12



Mehdi Abou 'Abdir-Rahmân

www.spfbirmingham.com

4/6/2014

Toutes les louanges reviennent à Allah, nous Le louons et demandons Son aide et nous cherchons refuge en Lui contre nos propres maux et contre nos mauvaises actions; celui qu'Allah guide personne ne peut l'égarer et celui qu'Allah égare personne ne peut le guider.

J'atteste qu'il n'y a de divinité adorée avec vérité qu'Allah, Lui Seul : Il n'a aucun associé, et j'atteste que Mohammad صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ est Son serviteur et Son Messager.

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission."

[Âli 'Imrân : 3 : 102]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô Hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au Nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez Allah de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement."

[An-Nisâ : 4 : 1]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son messager obtient certes une grande réussite."

[Al-Ahzâb : 33 : 71-72]

Ensuite :

La meilleure parole est la parole d'Allah et la meilleure guidance est la guidance de Mohammad صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ. Les pires choses sont celles qui sont inventées (dans la Religion), et toutes les choses inventées (dans la Religion), sont des innovations (religieuses), et toutes les innovations (religieuses) sont des égarements, et tous les égarements sont en Enfer. Ceci étant dit:

(Suite de l'explication de la troisième règle de l'épître Les quatre règles de Cheikh Al-Islâm Mohammad bin 'Abdil-Wahhâb –qu'Allah lui fasse miséricorde– par Cheikh 'Abdoullâh bin 'Abdir-Rahîm Al-Boukhârî qu'Allah le préserve) :

"Le très savant Ibn Al-Qayyim –qu'Allah lui fasse miséricorde– dit dans Ighâthatou al-lahfân –et ceci est afin de compléter cet angle– il dit après avoir cité le hadîth d'Abou Wâqid Al-Laythî dans son livre Al-Ighâthah :

"Si le fait de prendre cet arbre afin d'y accrocher les armes et afin de rester autour de cet arbre est prendre une divinité en dehors d'Allah avec Allah alors qu'ils ne l'adoraient pas et ne l'invoquaient pas –c'est–

à-dire qu'ils ne priaient pas vers lui et ils ne lui demandaient pas, ce qu'ils voulaient de lui c'est la bénédiction et la vénération- il dit :

"Et ils ne l'invoquaient pas ; qu'en est-il alors de rester autour d'une tombe et d'invoquer par cette tombe et d'invoquer cette tombe et d'invoquer auprès de cette tombe ? Quelle est la proportion de fitnah par un arbre en comparaison de la fitnah par la tombe ?".

Quelle est la proportion entre les deux ?

Une grande proportion.

Il dit :

"Si les gens de l'association et de l'innovation (religieuse) savaient.

Certains gens de science parmi les compagnons de Mâlik ont dit – il dit comme cela- et regardez qu'Allah vous fasse miséricorde- à tout endroit où vous trouvez un jujubier et un arbre voulu par les gens et qu'ils vénèrent et dont ils espèrent la guérison de lui et dans lequel ils plantent des clous et des chiffons cherchant par cela la bénédiction alors cet arbre est Dhât Anwât et donc coupez-le !".

Fin de citation d'Ibn Al-Qayyim qu'Allah lui fasse miséricorde.

Je veux dire de celui dont il a rapporté la parole parmi les compagnons de Mâlik et cette parole aussi est (à mettre en application) si cela n'amène pas à un mal plus grand et que l'affaire soit sous ta juridiction et ta capacité.

Ibn Al-Qayyim –qu’Allah lui fasse miséricorde– dit –et sois attentif quant à cette parole– :

"Et quiconque a de l’expérience – expérience c’est-à-dire compréhension– quiconque a de l’expérience quant à ce avec lequel Allah Le Très-Haut a envoyé Son Messager et quant à ce sur lequel sont les gens de l’association et des innovations (religieuses) aujourd’hui à ce sujet et autres sait qu’entre les pieux prédécesseurs et ceux-là qui sont venus après il y a un éloignement plus grand que ce qu’il y a entre le lever et le couchant et qu’ils sont sur quelque chose et que les pieux prédécesseurs étaient sur quelque chose d’autre –c’est-à-dire qu’ils transgressent la voie des pieux prédécesseurs– comme il a été dit :

Elle est allée vers le levant et je suis allé vers le couchant

Quelle différence entre celui qui va vers le levant et celui qui va vers le couchant !

Il dit :

"Et l’affaire est –par Allah !–" (Ibn Al-Qayyim jure) il dit :

"Et l’affaire est –par Allah !– plus grave que ce que nous avons dit".

Nous demandons à Allah le salut et la protection.

Et le très savant Cheikh ‘Abder-Rahmân bin Hasan –qu’Allah lui fasse miséricorde– dit dans son livre bénéfique "Fath Al-Majîd" faisant un commentaire à ce sujet :

"Et parmi les bénéfiques qu'il contient : ce que font certains qui croient en les arbres et les tombes et les pierres en terme de recherche de bénédiction par ces choses et de résidence auprès d'elles et d'immolation pour elles : c'est l'association. Et que l'on ne soit pas dupé par les gens de la masse ni par les canailles –les gens de la masse ceux qui viennent et les canailles ceux qui font valoir cette association, qu'Allah nous en préserve !–" il dit :

"Et on ne doit pas être étonné que l'association à Allah a lieu dans cette communauté.

Si certains Compagnons ont pensé que c'était un bien et l'ont demandé au Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ jusqu'à ce qu'il leur explique que cela est comme la parole des Fils d'Israël (dont la traduction du sens est) :

"Ô Moïse, désigne-nous une divinité semblable à leurs dieux".

Sourate Al-A'râf v.138.

Il dit :

"Comment cela ne pourrait-il pas alors être caché à ceux qui sont moindres qu'eux" –c'est-à-dire à ceux qui sont moindres que les Compagnons en degrés– il dit :

"Comment cela ne pourrait-il pas alors être caché à ceux qui sont moindres qu'eux en termes de science et de vertu de multiples fois, alors que l'ignorance est prévalente et après le temps des traces de la Prophétie mais de plus leur ont été caché les immenses associations (à

Allah) dans la Divinité et dans la Seigneurie et donc ils ont multiplié le fait de le commettre et l'ont pris comme acte d'adoration qu'Allah nous en préserve".

Il dit :

"Et fait partie de cela –c'est-à-dire : fait partie des bénéfiques et des jugements et prête attention à cela !– que ce qui est pris en considération dans les jugements ce sont les sens et pas les noms" –c'est-à-dire par les réalités et les preuves.

Il dit :

"Et c'est pour cela que le Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ a considéré leur demande comme la demande des Fils d'Israël et il n'a pas prêté attention au fait qu'ils l'ont appelé Dhât Anwât car l'associateur et ce même s'il nomme son association de n'importe quel nom comme celui qui nomme le fait d'invoquer les morts et d'immoler pour eux et de leur prêter des vœux etc. ils l'appellent vénération et amour etc. cela est l'association (à Allah) et ce même s'il le nomme de n'importe quel nom et ainsi de suite".

❖ Le texte :

Cheikh Al-Islâm Mohammad bin 'Abdil-Wahhâb –qu'Allah lui fasse miséricorde– dit :

Que les associeurs de notre époque sont pires dans leur association que les anciens (associeurs) car les anciens (associeurs) associaient

dans l'aisance mais étaient sincères dans la difficulté tandis que les associateurs de notre époque : leur association est continue dans l'aisance et dans la difficulté et la preuve de cela est la parole d'Allah (dont la traduction du sens est) :

" Quand ils montent en bateau, ils invoquent Allah Lui vouant exclusivement leur culte. Une fois qu'Il les a sauvés [des dangers de la mer en les ramenant] sur la terre ferme, voilà qu'ils [Lui] donnent des associés".

Sourate Al-'Ankabout v.65.

Fin de l'épître et que Les Prières et Les Salutations d'Allah soient sur notre Prophète ainsi que sa famille et ses Compagnons.

➤ L'explication de Cheikh 'Abdoullâh bin 'Abdir-Rahîm al-Boukhârî –qu'Allah le préserve– :

"Oui. C'est la dernière règle de cette épître bénéfique et l'explication sera sous plusieurs angles :

▪ Le premier angle :

Le cheikh –qu'Allah lui fasse miséricorde– met en évidence dans cette règle que les associateurs à son époque étaient pires dans leur association que les anciens associateurs et la raison est que les anciens associateurs associaient dans la situation d'aisance et si quelque chose de difficile, de sévère leur arrivait alors ils n'invoquaient ni idole ni fétiche mais n'invoquaient qu'Allah Seul sans Lui donner d'associé.

Et le cheikh –qu'Allah lui fasse miséricorde– a utilisé comme preuve de ce qu'il a établi ce verset de sourate Al-'Ankabout. Quant aux associateurs venus après dans le temps ils ne sont pas comme les anciens associateurs.

Les associateurs venus après dans le temps sont continus dans leur association.

C'est-à-dire qu'ils commettent l'association que cela soit dans la situation d'aisance ou dans la situation de difficulté.

Lorsqu'ils sont touchés par la peur certains d'entre eux se réfugient auprès de Sayyid Al-Badawî ou Al-Jîlânî ou...ou...ou...etc. N'est-ce pas ?

Et donc ils l'invoquent en dehors d'Allah et lui implorent le secours et ils lui demandent de l'assistance comme l'un d'entre eux a dit :

Ô vous qui avez peur des Tatars !

Réfugiez-vous auprès de la tombe d'Abou 'Omar !

Il vous sauvera du mal !

Qu'Allah nous préserve de l'égarement !

Et cette règle que le cheikh a citée ici –je veux dire cette quatrième règle– est comme le résultat de ce qui a précédé comme règles.

Le résultat des règles précédentes.

- Le deuxième angle :

Le cheikh de nos chouioukh le très savant As-Sa'dî –qu'Allah Le Très-Haut lui fasse miséricorde– a dit dans son Exégèse (du Coran) lorsqu'il a expliqué ce verset :

"Allah Le Très-Haut a rendu obligatoire aux associateurs comme ils sont sincères envers Allah dans la difficulté lorsqu'ils sont en mer et que les vagues s'entrechoquent et qu'ils ont peur de périr et qu'à ce moment ils délaissent ceux qu'ils prennent comme égaux (à Allah) car vous ne vous êtes pas réfugiés auprès d'eux dans la difficulté mais vous ne vous êtes réfugiés qu'auprès d'Allah et donc vous avez été sincères dans vos invocations et donc il vous est obligatoire de délaisser ceux que vous prenez comme égaux (à Allah) dans l'aisance comme vous les avez délaissés dans la difficulté".

Il dit :

"Et ils sont alors sincères exclusivement pour Allah sans Lui donner d'associé dans leurs invocations".

Il dit :

"Lorsque la difficulté se dissipe et que Celui envers Qui ils ont été sincères dans leurs invocations les a sauvés vers la terre ferme, ils Lui associent alors ceux qui ne les ont ni sauvés ni leur ont retiré une difficulté.

Pourquoi n'ont-ils pas été sincères envers Allah dans leurs invocations dans l'aisance et dans la difficulté, dans la facilité et dans la difficulté afin qu'ils soient des croyants en vérité ayant droit à Sa récompense et à ce qu'Il repousse d'eux Son châtement

mais cette association-ci de leur part après que Nous les ayons comblés de nos bienfaits en les sauvant vers la terre ferme afin que son résultat soit un déni de ce que Nous leur avons donné et qu'ils fassent face au bienfait par le mal et qu'ils complètent leur plaisir dans ce Bas-Monde qui est comme le plaisir des bestiaux qui ne pensent qu'à leurs ventres et à leurs sexes".

Il dit :

"Ils sauront –c'est-à-dire lorsqu'ils quitteront ce Bas-Monde pour l'Au-Delà- la sévérité du regret et la douleur du châtement".

Fin de citation de la parole d'As-Sa'dî qu'Allah lui fasse miséricorde.

C'est-à-dire la sévérité du regret quant à ce dont ils ont manqué en termes de sincérité dans l'invocation et de repentir à Allah et la douleur du châtement en raison de leur association à Allah dans l'aisance".

Fin de citation de la parole d'As-Sa'dî qu'Allah lui fasse miséricorde.

Donc, Allah Le Très-Haut a cité dans ce sublime verset leur sincérité envers Lui dans la mer et leur association à Lui dans quoi ?

Sur la terre ferme.

Et Allah Le Très-Haut ici les a menacés et les a réprimandés en raison de cette action (de leur part) et Il a dit (ce dont la traduction du sens est) :

"Qu'ils nient ce que nous leur avons donné et jouissent des biens de ce monde! Ils sauront bientôt".

Sourate Al-'Ankabout v.66.

Le cheikh – qu'Allah lui fasse miséricorde– a utilisé comme preuve comme je l'ai dit ce verset quant au fait que les anciens (associateurs) sont tombés dans l'association mais est-ce en situation de difficulté ou en situation d'aisance ?

En situation d'aisance.

Quant à la situation de difficulté ils étaient sincères envers Allah.

Quant à ceux (parmi les associateurs) qui sont venus après ils associent en situation d'aisance et en situation de quoi ?

En situation de difficulté.

Mais le résultat de ces gens-là : les anciens (associateurs) et les derniers (associateurs) est unique ou n'est-elle pas unique ?

Le résultat est unique et donc ils sont pareils dans l'égarement et dans l'erreur.

Qu'Allah nous préserve de la mécréance et de l'association et de leurs gens.

▪ Le troisième angle :

Ibn Al-Qayyim –qu'Allah lui fasse miséricorde– dit dans Al-Fawâid :

"L'Unicité est le refuge de Ses ennemis et de Ses alliés.

L'Unicité est le refuge de Ses ennemis et aussi le refuge de Ses alliés.

Quant à Ses ennemis Il les sauve des afflictions de ce Bas-Monde et de ses difficultés.

Allah Le Très-Haut dit (ce dont la traduction du sens est) :

"Quand ils montent en bateau, ils invoquent Allah Lui vouant exclusivement leur culte. Une fois qu'Il les a sauvés [des dangers de la mer en les ramenant] sur la terre ferme, voilà qu'ils [Lui] donnent des associés".

Sourate Al-'Ankabout v.65.

Il dit :

"Quant à Ses alliés Il les sauve des afflictions de ce Bas-Monde et de l'Au-Delà et des difficultés de ce Bas-Monde et de l'Au-Delà et c'est pour cela que Younous عليه السلام s'est réfugié vers elle et Allah l'a sauvé de ces ténèbres et les suiveurs des Messagers عليهم الصلاة و السلام se sont réfugiés vers elle (l'Unicité) et donc ils furent sauvés au moyen d'elle –c'est-à-dire l'Unicité– de ce par lequel Il a châtié les associateurs dans ce Bas-Monde et de ce qu'Il leur a préparé dans l'Au-Delà et lorsque Pharaon s'est réfugié vers elle lorsqu'il a vu de ses yeux la destruction et la noyade cela ne lui a pas été utile" –qu'est-ce qui ne lui a pas été utile ? Sa Foi !– il dit :

"Cela ne lui a pas été utile car la Foi au moment de voir de ses yeux n'est pas acceptée –quel est le sens de voir de ses yeux ?

C'est-à-dire au moment de mourir comme l'a dit le Prophète

صلى الله عليه و سلم :

"Allah accepte le repentir du serviteur tant qu'il n'est pas à l'agonie".

Il dit :

"Et car la Foi n'est pas acceptée au moment de voir de ses yeux et cela est la règle d'Allah pour Ses serviteurs et donc rien ne repousse les difficultés de ce Bas-Monde comme le fait l'Unicité et c'est pour cela que l'invocation lors de l'affliction est au moyen de l'Unicité –et c'est le hadîth d'Ibn 'Abbâs rapporté dans les deux Authentiques– il dit :

"L'invocation de Dhou An-Noun : n'invoquera pas quelqu'un d'affligé par cette invocation sans qu'Allah ne dissipe son affliction par l'Unicité –et il fait référence au hadîth de Sa'd ibn Abî Waqqâs qui a été rapporté par At-Tirmidhî et Ahmad et le hadîth a plusieurs voies par lesquelles il est authentique, il dit :

"Et ne fait tomber dans les immenses difficultés que l'association (à Allah Le Très-Haut) et n'en sauve que l'Unicité et donc c'est le refuge des créatures et leur abri et leur forteresse et leur secours et c'est Allah qui facilite".

Puis le cheikh¹ –qu'Allah lui fasse miséricorde– dit conformément à la copie que nous avons avec nous :

Fin de l'épître et que Les Prières et Les Salutations d'Allah soient sur notre Prophète ainsi que sa famille et ses Compagnons.

¹ N.d.t: Cheikh Al-Islâm Moḥammad bin 'Abdil-Wahhâb qu'Allah lui fasse miséricorde.

Et donc avec cela nous aurons expliqué et fini le commentaire quant à cette sublime épître appelée Al-Arba' Al-Qawâ'id ou Al-Qawâ'id Al-Arba' : Les quatre règles de Cheikh Al-Islâm le revificateur l'imam Mohammad bin 'Abdil-Wahhâb –qu'Allah nous fasse miséricorde ainsi qu'à lui– et qu'Allah pardonne à tous et que Les Prières d'Allah et Ses Salutations soient sur notre Prophète Mohammad ainsi que sa famille et ses Compagnons.

➤ L'étudiant débute la session des questions et réponses en disant :

"Qu'Allah vous comble de Sa Bienfaisance Ô notre cheikh !

Et qu'Allah vous bénisse !

Et peut-être pourriez-vous répondre à ce qui est possible des questions des cours précédents et de ce cours-ci ?".

▪ Les questions :

• Question :

Est-ce que le hadîth d'Abou Wâqid Al-Laythî –qu'Allah l'agrée– indique que les Compagnons sont tombés dans l'association ou dans les innovations (religieuses) ?

• La réponse :

Non ! Et c'est pour cela que l'excellence des Compagnons est quelque chose de très important !

Il ne t'est pas permis de penser cela !

Et c'est pour cela que certains ont eu ce soupçon envers les Nobles Compagnons –ce mauvais soupçon– qu'Allah nous en préserve !

Et comment pourraient-ils ?

Qu'Allah les agrée !

Mais ce qui s'est passé de la part de certains d'entre eux et c'est ce qu'Abou Wâqid –qu'Allah Le Très-Haut l'agrée– a donné comme raison en disant :

"Alors que nous étions fraîchement convertis à l'Islam".

C'est-à-dire qu'il restait des choses que nous pensions être correctes ou qu'elles étaient bonnes.

Est-ce clair ?

Et donc le Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ leur a répondu et les a orientés et cette action et cette parole de la part d'Abou Wâqid Al-Laythî –qu'Allah Le Très-Haut l'agrée– indique que ceux qui les ont précédés n'ont pas dit cette parole en raison du fait qu'ils savaient que cette parole n'était pas correcte.

Quant à ceux-là –qu'Allah Le Très-Haut les agrée– ou ceux parmi eux qui ont dit cette parole ils n'en connaissaient pas le jugement.

Et donc il n'est pas permis de croire à leur sujet cette croyance.

Il se peut que quelqu'un dise :

"Pourquoi cites-tu alors les bénéfiques et les jugements de ces ahâdîth ?".

Les ahâdîth sont tels quels et ceci est un bienfait d'Allah sur nous et sur les gens que les ahâdîth ont des raisons pour lesquelles ils ont eu lieu et une compréhension.

Et fait partie de la compréhension d'un hadîth de connaître la raison pour laquelle il a eu lieu.

Et c'est pour cela que les savants déduisent les jugements basés sur ces ahâdîth ou de ces ahâdîth que ce soit à ce sujet ou à d'autres sujets.

Comme le hadîth des trois qui étaient restés à l'arrière – qu'Allah Le Très-Haut les agrée – et le hadîth est dans les deux Authentiques.

Ka'b ibn Mâlik et ses deux compagnons.

Ne se sont-ils pas repentis ?

Se sont-ils repentis ou pas ?

Allah a descendu la révélation au sujet de leur repentir.

N'est-ce pas ?

Et malgré cela les imams de la Sunnah n'ont de cesse et ce depuis les trois premières générations qui ont un statut spécifique jusqu'à aujourd'hui d'utiliser ce hadîth comme

preuve de l'obligation de boycotter les gens des passions et des innovations (religieuses) et que leur boycott est permanent jusqu'à ce qu'ils se repentent.

Et l'imam Abou Ja'far At-Tabarî –qu'Allah lui fasse miséricorde– a dit que le hadîth est un fondement au sujet du boycott des gens des passions et des innovations (religieuses) et des désobéissances etc.

Ils se sont repentis –qu'Allah Le Très-Haut les agrée– mais les jugements restent et la compréhension des ahâdîth reste ainsi que la déduction de quoi ?

La déduction des jugements à partir de ces ahâdîth ?

Et les gens sont de différents niveaux dans la science comme l'a dit l'imam Ach-Châfi'î –qu'Allah lui fasse miséricorde– :

"Les gens sont de différents niveaux dans la science en fonction de leur connaissance de la science en termes de science des textes et de déduction (des jugements)".

Allah Le Très-Haut dit (ce dont la traduction du sens est) :

"Telle est la grâce d'Allah qu'Il donne à qui Il veut. Et Allah est Le Détenteur de l'énorme grâce".

Sourate Al-Hadîd v.21.

- Question :

Il y a dans ma ville, proche de ma demeure, un arbre ancien n'ayant pas de feuille que les gens de la masse vénèrent : ils racontent à son sujet des légendes et ils y allument des lampes à huile etc. Et donc j'ai juré de le brûler la nuit puis je me suis empêché de le faire de peur de la fitnah mais je suis toujours résolu à le faire. Quel est votre conseil ?

- Réponse :

C'est comme nous l'avons dit c'est ici –qu'Allah te bénisse !– que le rôle des étudiants en sciences islamiques vient et qui est d'une haute importance : que tu saches l'obligation d'appeler les gens au bien car les Gens de la Sunnah sont les plus savants de la vérité parmi les gens et ils sont les plus miséricordieux envers les gens.

Ils font savoir à l'ignorant et lui apprennent et ils rappellent à celui qui a oublié et à l'insouciant et ils le prennent par la main vers le salut et ils lui font savoir. Ceci est leur obligation en termes de clarification de la vérité aux gens et d'enseigner aux gens l'obligation de l'Unicité d'Allah et de Lui vouer une adoration exclusive etc.

Et de les mettre en garde contre l'association et ses moyens.

La rectification est très difficile et requiert de la patience et de l'endurance.

Par la patience et la certitude s'acquiert l'imamat dans la Religion et cela ne peut être que par la science authentique.

Cet arbre, ce qui fait partie de ce qui est obligatoire à ce frère c'est de faire connaître à son peuple ce que nous avons dit il y a peu qui est de donner de l'importance à l'Unicité et d'appeler les gens à la Sunnah avec science et sagesse.

Et d'un autre côté, quiconque a une autorité dans cette ville de le lui expliquer s'il est capable d'arriver à lui.

Quant au fait d'enlever cet arbre : s'il résulte de cela un grand mal alors ici (la traduction du sens de la parole d'Allah dit) :

"Pour dégager notre responsabilité vis-à-vis de votre Seigneur".

Sourate Al-A'râf v.164.

Et cela ne l'exempt pas de faire le reproche de manière continue par la langue et par le cœur.

Quant à ce qui est continu par le cœur cela ne se dissocie pas de lui car il t'est obligatoire de détester l'association et ses gens.

Quant à la langue : que ta langue ne cesse pas de clarifier la vérité aux gens et de les conseiller selon ta capacité et de leur clarifier la vérité.

Si tu es capable de le faire par la main et que tu es préservé de la fitnah alors il n'y a pas de mal de faire cela mais si la fitnah réside en cela et est forte alors empêche-toi de faire cela et clarifie leur ce qui est dans ta capacité de leur clarifier comme nous l'avons dit.
(A suivre in châa Allah)...